

Remplacement de médicaments perdus en raison des feux de forêt dans les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et la Colombie-Britannique

En raison des feux de forêt qui se poursuivent dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et en Colombie-Britannique, TELUS^{MD} Santé permettra les renouvellements hâtifs pour les assurés qui ont perdu leurs médicaments dans ces incendies.

TELUS Santé a pour politique de ne pas autoriser les demandes de remplacement de médicaments en ligne. Toutefois, elle permettra les renouvellements hâtifs jusqu'au 17 septembre 2023 afin de remplacer les médicaments perdus.

Un avis concernant cette dérogation a été communiqué à tous les pharmaciens et toutes les pharmaciennes dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et en Colombie-Britannique. TELUS Santé continuera de surveiller la situation et vous tiendra au courant de tout changement.

